

## FLASH INFO



Centre Aquatique Les Fontaines : fermeture du bassin 25 mètres du 06 au 10 mai.

 **EN SAVOIR PLUS**



^  
© Mairie d'Hermeray

### BROCANTE/MARCHÉ

Hermeray

## Brocante

**19**  
MAI

Village - autour de l'Église

Les inscriptions, c'est maintenant !

22 rue Gustave Eiffel - BP 40036 78511 Rambouillet Cedex

01 34 57 20 61

#### Horaires

Du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-17h

19-04-2024 09:40

<https://www.rt78.fr/agenda/brocante>

Ambiance festive, buvette, grillages, frites et crêpes seront également disponibles !

Les bulletins d'inscription sont disponibles :

- ▶ à la Mairie
- ▶ sur demande par mail : [comitedesfetes@hermeray.fr](mailto:comitedesfetes@hermeray.fr)
- ▶ sur le site de la Mairie : [www.hermeray.fr](http://www.hermeray.fr) ➡

**La Brocante  
d'Hermeray**

**Dimanche  
19 mai 2024**

au Village  
autour de l'église

**Ambiance festive !**

Buvette Grillades Frites Crêpes

Prix (en extérieur)  
2 € du mètre

Les enfants  
hermolitiens  
de moins de 10 ans  
bénéficient d'un  
emplacement  
gratuit pour la vente  
de leurs jouets et  
livres.

(voir conditions  
sur le règlement)

**Les inscriptions, c'est maintenant !**

Les Bulletins d'inscription et le règlement sont disponibles :

- ▶ à la Mairie
- ▶ sur demande par mail : [comitedesfetes@hermeray.fr](mailto:comitedesfetes@hermeray.fr)
- ▶ sur le site de la Mairie : [www.hermeray.fr](http://www.hermeray.fr)

© Mairie d'Hermeray

22 rue Gustave Eiffel - BP 40036 78511 Rambouillet Cedex

01 34 57 20 61

#### **Horaires**

Du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-17h

19-04-2024 09:40

<https://www.rt78.fr/agenda/brocante>



Emplacement N°

Date de réception :

**HERMERAY**  
**Brocante - Vide Grenier du 19 mai 2024**  
**Organisée par le Comité des Fêtes d'Hermeray**  
**Bulletin d'Inscription et Règlement**

Les personnes désirant avoir des emplacements contigus devront adresser un dossier unique regroupant les feuilles d'inscription de chaque exposant (pour les enfants d'Hermeray de moins de 10 ans, merci de remplir une demande séparée en notant « enfant » sur l'inscription).

Merci de remplir en majuscules d'imprimerie et de retourner ce dossier dûment complété et accompagné du règlement par chèque avant le 13 mai 2024 à l'ordre du Comité des Fêtes d'Hermeray à la Mairie d'Hermeray et **d'une enveloppe timbrée à votre adresse.**

M. Mme, Mlle \* : Nom ..... Prénom .....  
Adresse .....  
Code postal ..... Localité ..... Tel : .....  
Adresse mail : .....

Je suis :  
-Particulier \*

-Professionnel\* N° d'inscription au RC .....  
(Joindre obligatoirement photocopie du RC)

Je réserve un emplacement pour la Brocante du 19 mai 2024 à Hermeray

Aux conditions de réservation suivantes :

2€ le mètre linéaire en extérieur. **Minimum 4 mètres par tranche de 2mètres.**

Je réserve : ..... mètres linéaires Prix : 2 € x ..... mètres = ..... €

Noter un chèque à l'ordre de : Comité des fêtes d'Hermeray (Pas de paiement en espèces) + une enveloppe timbrée à votre adresse.

En aucun cas la somme versée pour la réservation ne pourra être remboursée quelle qu'en soit la raison.

**Organisation de la Brocante - Vide Grenier d'Hermeray - REGLEMENT 2023.**  
(Ce pas décoller ce texte, un double vous sera adressé avec l'accusé d'enregistrement)

- 1- L'entrée du vide grenier est gratuite pour les visiteurs.
- 2- Le bénéficiaire s'engage à se munir d'une pièce d'identité et, pour les professionnels, d'un justificatif d'inscription au Répertoire du Commerce.
- 3- Les ventes d'alcool et de machines à café ne sont pas tolérées hors artisanat local professionnel.
- 4- L'utilisation d'une sonorisation individuelle n'est pas autorisée.
- 5- L'équipe organisatrice déclare toute responsabilité en cas de vol ou détérioration de matériel ou de véhicule.
- 6- Une buvette et de la petite restauration étant disponibles sur le site, la vente de boissons, de petite restauration, de nourriture, de produits frais sont strictement réservées au Comité des Fêtes et aux sociétés affiliées par celui-ci.
- 7- Aucun emplacement ne pourra être occupé ou utilisé si le dossier d'enregistrement est incomplet, l'accusé de réception faisant foi.
- 8- L'installation s'effectuera entre 6H00 et 8H30. L'association se réserve le droit de récupérer les emplacements si le bénéficiaire ne s'est pas présenté avant 8 heures.
- 9- Le bénéficiaire s'engage à tenir son stand ouvert de 8H30 à 18H et à quitter les lieux avant 19H30 en ayant débarrassé et nettoyé correctement l'espace occupé sous peine d'amende.
- 10- Le montant de participation à notre Brocante - Vide Grenier n'inclut pas l'évacuation des poubelles ou des déchets des participants. Chaque participant devra ramporter la totalité de ses déchets et déchets (si nécessaire, des sacs poubelles seront remis gratuitement à disposition à la buvette).
- 11- Les places affectées par les organisateurs ne sont pas modifiables pour quelque raison que ce soit le jour du vide grenier.
- 12- Les véhicules ne seront plus tolérés sur le site de la Brocante après 8h et jusqu'à 18h. Le plan de circulation et de sécurité sera strictement respecté.

22 rue Gustave Eiffel - BP 40036 78511 Rambouillet Cedex

01 34 57 20 61

**Horaires**

Du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-17h

19-04-2024 09:40

<https://www.rt78.fr/agenda/brocante>

- 12- Les véhicules seront garés sur l'un des parkings définis par l'organisateur, en dehors de l'axe de la Brocante.  
13- Pour des raisons de sécurité aucun véhicule ne sera autorisé sur les lieux avant 10 heures quel qu'en soit le motif.  
14- Le nombre de places étant limité, les dossiers seront traités par ordre chronologique d'arrivée, dans la mesure des places disponibles. Les personnes déclarant avoir des emplacements contrainct devront adresser un dossier unique regroupant les divers desiderata ; les demandes hors de ce cadre ne seront pas prises en compte.  
15- Un emplacement gratuit est réservé aux enfants d'Hernery de moins de 10 ans accompagnant leurs parents exposants : 2 mètres par enfant et un seul enfant par famille.  
Sont les jouets et livres d'enfants usagés pouvant y être vendus.  
Les demandes seront traitées par ordre d'arrivée. Il est nécessaire de réserver. (Faire une demande séparée)  
16- Les riverains seront prioritaires pour occuper des emplacements situés devant leur propriété.

**Pour que ma demande soit prise en compte :**

(L'enregistrement n'est effectif que si le dossier est complet)

- Je complète ce document sans omettre de renseignements.
- Je signe ce document après avoir pris connaissance du règlement stipulé ci-dessous.
- Je m'engage à respecter ce dit règlement.
- Je joins le coupon de règlement à l'ordre du Comité des Fêtes d'Hernery.
- Je joins une enveloppe timbrée à mon adresse pour l'envoi de l'accusé d'enregistrement à présenter le jour de la Brocante.
- Je joins une photocopie de ma pièce d'identité.
- J'adresse l'ensemble au : Comité des Fêtes d'Hernery,  
Mairie d'Hernery, Béchereau,  
78125 Hernery.

**Pour les particuliers:**

Attestation sur l'honneur:

Je soussigné(e).....né(e) le.....

à.....

domicilié(e).....

.....

participe non professionnel à la vente au débailage désignée ci-dessus, déclare sur l'honneur :

- n'avoir participé dans l'année à aucune autre vente de nature similaire,
- ou avoir participé à une seule autre vente dans l'année de nature à.....

Je déclare également sur l'honneur que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés. (article R 331-9 du Code pénal)

Document d'identité faisant foi obligatoire : Carte identité – Passeport \* (photocopie jointe)

N°.....délivré le...../...../.....par.....de.....

Fait à.....Le.....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » valant approbation du règlement.

\* Rayer la mention inutile.